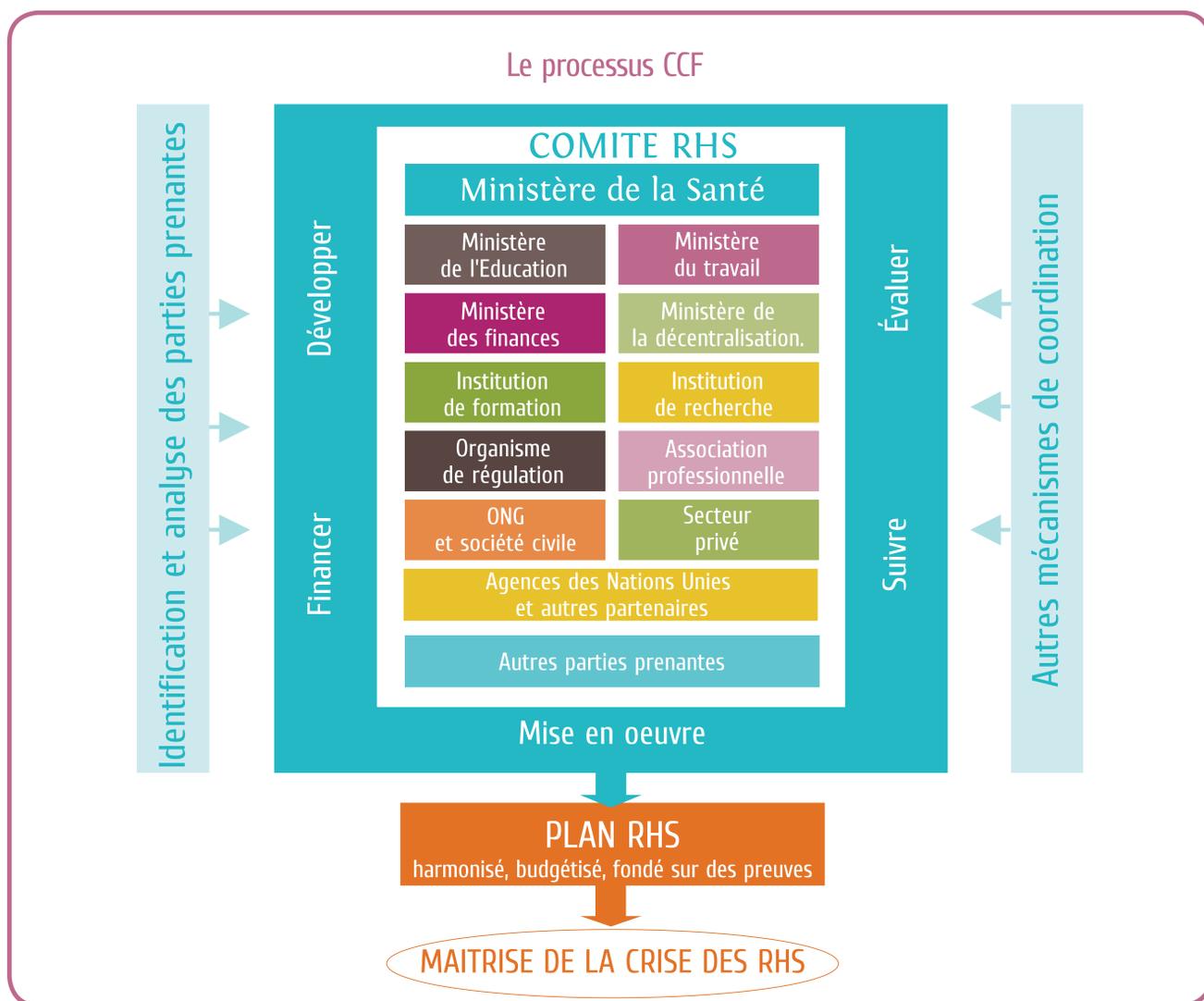


Le processus national de coordination et de facilitation (CCF) : une approche multisectorielle pour relever les défis des ressources humaines de la santé

Le CCF est un processus qui mobilise les parties prenantes nationales concernées par la crise des ressources humaines en vue de développer et mettre en œuvre un plan des ressources humaines harmonisé, budgétisé et fondé sur des preuves.



PRINCIPES DU CCF

- Construire le CCF à partir des mécanismes existants;
- Impliquer toutes les parties prenantes clés;
- Exercer un leadership et une bonne gestion;
- Définir les rôles des parties prenantes;
- Définir les priorités et adopter des politiques cohérentes en faveur des RHS;
- Coordonner les actions des différentes parties prenantes;
- Faire le lien avec les autres mécanismes du secteur de la santé.

FONCTIONS DU COMITE DES RHS

- Procéder à l'analyse des ressources humaines et identifier les priorités pour les ressources humaines de la santé;
- Partager l'information et promouvoir un dialogue politique;
- Faire le plaidoyer des ressources humaines comme étant un pilier du système de santé;
- Développer un plan des RHS harmonisé, budgétisé et fondé sur des preuves;
- Mobiliser les ressources pour financer le plan;
- Faire le suivi de la mise en œuvre du plan;
- Evaluer et documenter les progrès réalisés.

VALEURS

Participation	Collaboration et Partenariat
Cohérence	Transparence
Responsabilité	Appropriation

Résultat intermédiaire

Plan des ressources humaines harmonisé, budgétisé et fondé sur des preuves (conçu, financé et mis en œuvre)

Résultat final

Accès à un nombre adéquat de personnel de santé qualifié et réparti sur le territoire national en fonction des besoins

Impact

Accès équitable aux services de base de santé



global health
workforce
alliance